



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nouvelle consultation faisant suite à la déclaration de procédure infructueuse
(avis d'appel public à la concurrence envoyé à la publication le 14 mai 2018)

1. - Identification de la Collectivité :
VILLE DE VALOGNES
Place Général de Gaulle
50700 – VALOGNES

2. - Mode de passation du Marché :
Procédure adaptée en application des dispositions de l'ordonnance n°2015-899 et du décret n°2016-360 relatifs aux Marchés Publics (articles 27 et 34 du décret).

3. - Objet du Marché :
Marché de Travaux relatif au REMPLACEMENT D'UNE COUVERTURE AMIANTEE - AILE DES PETITES SECTIONS – ECOLE ALEXIS DE TOCQUEVILLE
Lot unique – Marché à tranches et PSE
Période de chantier : mi-avril à août 2019

4. - Obtention du dossier :
Remise gratuite du dossier contre une demande écrite aux services techniques de la Mairie de 50700 VALOGNES. Le DCE est également consultable et téléchargeable sur le site www.synapse-ouest.com (renseignements : 02.99.55.02.05)

5. - Délai de validité des offres :
90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

6. - Justifications à produire :
 - Lettre de candidature et habilitation du mandataire (formulaire DC1)
 - Déclaration du candidat (formulaire DC2)
 - Les documents, certificats ou déclarations établis par l'administration certifiant que le candidat satisfait aux obligations fiscales et sociales (articles 50 à 54 du décret n°2016-360) ou une déclaration sur l'honneur faite par le candidat pour justifier qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.
 - Un extrait K-bis datant de moins de 3 mois
 - Les attestations d'assurance en responsabilité civile et en responsabilité professionnelle
 - Les certificats de qualification professionnelle
 - Une sélection de références de moins de 3 ans pour des prestations similaires

(Pour toute précision sur les justifications à produire, se reporter au règlement de la consultation).

7. – Modalités de financement : Fonds propres (autofinancement) et emprunts (budgets d'investissement de la collectivité).
8. – Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation :
1-Valeur technique de l'offre : 50%
2-Prix des prestations : 50%
9. - Renseignements techniques : SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX
Monsieur Thierry LEMERCIER ou
Monsieur Ronan LE BERRE
☎ 02.33.95.82.01 –
10. – Date limite de réception des offres : Jeudi 26 juillet 2018, à 12 heures.
11. – Date d'envoi de l'avis : Mercredi 04 juillet 2018.
12. – Procédure de recours et délais : Tribunal administratif 3, rue Arthur Le Duc – BP 25086 -14000 CAEN
•Référé précontractuel : jusqu'à la signature du contrat (art L551-1 du CJA).
•Référé suspension avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (art L 521-1 du CJA).
•Recours pour excès de pouvoir : dans les deux mois de la publication ou de la notification de la décision faisant grief (art R421-1 du CJA).
•Recours de pleine juridiction : les tiers évincés pourront contester le contrat dès la signature du marché jusqu'à l'expiration du délai de deux mois suivant l'attribution du marché.